

Interview avec Jean-Michel Adam

La structure compositionnelle des textes

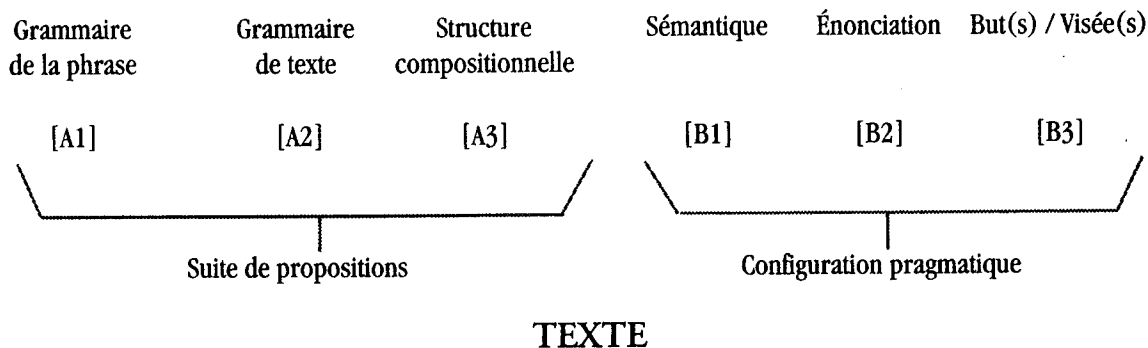
RÉFLEXIONS POUR UNE TRANSPOSITION DIDACTIQUE DE DONNÉES THÉORIQUES

Du savoir sur la langue, fût-il inscrit dans la science, on ne peut attendre d'autre usage qu'une rationalisation de la pédagogie ; si désintéressé que s'y veuille le chercheur, l'École est à ses basques et lui réclame des comptes. (Jean-Claude Milner, *L'Amour de la langue*, Paris, Seuil, 1978, p. 115.)

Pour clarifier la réflexion didactique, il me semble utile de bien avoir en tête la définition suivante : un TEXTE est une unité linguistique complexe régulée par divers modules ou sous-systèmes partiellement autonomes les uns par rapport aux autres (assez pour pouvoir être décrits, théorisés et enseignés de façon relativement séparée). Je distingue six modules ou plans de régulation. Les trois premiers permettent d'expliquer le fait qu'un texte ne soit pas une suite aléatoire de propositions [A]. Les trois derniers correspondent à l'organisation qu'on peut dire pragmatique du discours [B] (voir tableau). Le module [A1] concerne la *grammaire de la phrase*, c'est-à-dire tous les domaines classiques de la linguistique, du phonème au syntagme. La *grammaire du texte* [A2] tient compte des liaisons inter-phrastiques allant de l'anaphore aux faits de connexion en général (organisateur

et connecteurs) ; de la ponctuation et de la segmentation graphique (de la virgule aux paragraphes, des titrages et des sous-titrages). La *structure compositionnelle* [A3] comporte deux parties : les types de séquences de base [A3.1] : narrative, descriptive, argumentative, explicative et dialogale, et les *structures rhétoriques* [A3.2] : structures propres à des genres historiquement stabilisés : conte, nouvelle, le plaidoyer, la lettre ouverte, etc.). Le *module sémantique* [B1] concerne le sens : des unités lexicales aux isotopies (continuité textuelle dans des phrases successives) en passant par le thème global du discours. L'*énonciation* [B2] se rapporte à tous les phénomènes de prise en charge (ou non) des énoncés (focalisation, polyphonie, modalisation)¹.

En rendant ainsi compte de la polystructuration des textes/discours, je peux essayer de répondre aux questions que vous m'avez posées.



Qf : Y a-t-il un parallèle à établir entre les buts du texte et sa structure dominante ? Entre le sujet du texte et sa structure dominante ?

Le « sujet du texte » et le but du texte correspondent respectivement au module sémantique [B1] et au module but(s)/visée(s) [B3]. Presque toujours hétérogène, un texte est composé de séquences (narratives, descriptives, argumentatives, explicatives ou encore dialogales). Ces sous-ensembles très structurés sont, entre eux, le plus souvent, dans un rapport d'enchaînement-insertion : dialogue ou description dans un récit ou description dans une argumentation, récit dans un récit. Dans tous ces cas, la « structure dominante » est définie par la séquence enchaînée.

Par exemple, la fable du *Loup et de l'Agneau* de La Fontaine a beau comporter un très long dialogue central, celui-ci est encadré par une structure narrative qui relie la composition de ce texte au genre narratif de la « fable ». La visée illocutoire du texte [B3] de La Fontaine est argumentative (instruite et, secondairement, distraite), mais cette visée passe par une mise en texte qui, du point de vue compositionnel, est celle d'un dialogue inséré dans la structure narrative dominante [A3].

Pour prendre un autre exemple, le « sujet du texte », le thème global d'un *Petit poème en prose* de Baudelaire intitulé *Le désespoir de la vieille* – le titre lui-même traduit explicitement le module sémantique [B1] – n'a pas à être confondu avec la composition de ce poème-fable. Il est toujours possible de décrire pour argumenter, de raconter pour distraire ou convaincre. Les thèmes choisis [B1] peuvent être développés dans des formes de mises en textes très variées. On peut dire que les modules [A3] et [B1] sont très autonomes l'un par rapport à l'autre.

Ces distinctions importantes permettent de trancher la question délicate du classement des recettes de cuisine et autres notices de montage dans une typologie. Il me semble que les classements qui consistent à faire de ces sortes de discours sociaux un type injonctif-instructionnel ou bien à les considérer comme des récits sont aussi fautifs. Il me semble préférable de dire que, d'un point de vue compositionnel [A3], nous avons affaire à une structure constituée, d'une part, d'une description-liste (des ingrédients ou du matériel) et d'autre part, d'une description d'actions ordonnées. Le module visée illocutoire [B3] vient donner à cette suite linéaire une valeur d'actes injonctifs. C'est donc une combinaison des deux modules qui permet de caractériser la structure d'un tel genre discursif. Ce mécanisme combinatoire explique le fait que nombre de textes se laissent mal décrire par le seul recours à une typologie séquentielle.

Qf : Depuis un certain nombre d'années, au Québec, plusieurs enseignants utilisent des organisations graphiques, des schémas pour aider leurs élèves à mieux comprendre un texte. Est-il possible de schématiser, théoriquement, les structures de textes narratifs, descriptifs, explicatifs et argumentatifs ?

La schématisation que je propose dans *Les textes : types et prototypes* (Paris, Nathan-FAC, 1992) sont des schématisations des séquences (proto)typiques. On peut schématiser ainsi de courtes portions de texte mais, dès que le texte devient un peu long, les choses se compliquent et il faut absolument simplifier.

Deux cas de figure doivent être envisagés : la schématisation-résumé et la mise en évidence d'une structure théorique ou plan de texte.

On pourra résumer un conte, une nouvelle, voire même un roman de 300 pages à partir d'un schéma de récit, si ce texte comporte une situation initiale (1), un élément déclencheur de la mise en intrigue ou nœud-complication (2), une (ré)action ou une évaluation qui en résulte (3), une résolution-dénouement (4) et une situation finale (5) dans un rapport sémantique avec la situation initiale (transformation réussie ou non). Ce test de la mise en évidence d'une intrigue narrative permet de classer ou non le texte considéré dans la catégorie des « récits ». Classifier les nouvelles de *L'exil ou le royaume* d'Albert Camus en nouvelles narratives et nouvelles non-narratives est un moyen d'accéder à l'esthétique de l'auteur de *L'étranger* et de *La chute* (romans non-narratifs).

La schématisation d'un texte doit, avant tout, tenir compte de sa structure rhétorique et de son plan de texte : *Exorde + Narration + Confirmation/réfutation + Péroration* d'un discours oratoire ; plan-type de la présentation des films dans les programmes de télévision : *Résumé du tout début de l'intrigue + Caractérisation générale du film + Jugement de valeur*.

À titre d'illustration de l'analyse du plan d'un texte à dominante descriptive, considérons la présentation de la forêt équatoriale que vous m'avez soumise et proposée de prendre comme exemple (encadré page suivante). Composé de huit paragraphes, ce texte est décomposable-résumable en quatre blocs admirablement structurés. Je souligne seulement les articulations à repérer (tableau page suivante).

Un tel plan de texte permet de représenter la structure compositionnelle de ce discours didactique assez exemplaire.

D'un point de vue didactique, il faut privilégier le repérage des organisateurs textuels (*enfin* et *d'autre part*), l'étude de la segmentation (paragraphes et ponctuation en général), l'attention aux annonces des thèmes et des sous-thèmes (fin du §1, début du §2, fin du §4). Une attention au lexique permet enfin de découvrir ensembles et sous-ensembles soulignés ou non (§8) par la segmentation en paragraphes.

Qf : Convient-il d'adopter une progression liée à l'âge des élèves ?

Selon moi, il faudrait organiser cette progression de la façon suivante :

- textes narratifs courts et (proto)-typiques ;
- résumés de récits (contes prioritairement, nouvelles) ;
- distinction des deux pôles que représentent le récit et la description d'états (portraits et paysages statiques) ;
- identification des textes intermédiaires entre ces deux pôles : textes d'actions non-narratifs comme la chronique (d'une journée ou d'une vie), les scripts

La forêt équatoriale

La forêt équatoriale est un océan de beautés incomparables. Des pluies journalières, une chaleur étouffante, une humidité très élevée, voilà réunies les conditions optimales favorisant une végétation luxuriante et la prolifération incroyable d'animaux de toutes sortes.

Les pluies journalières et abondantes ont favorisé la formation de trois étages de végétation dans la forêt équatoriale. Des arbres énormes atteignant parfois cinquante mètres forment la voûte forestière. Cette voûte de feuillage empêche le soleil de pénétrer jusqu'au sol. Les géants de cet univers végétal deviennent les tuteurs de gigantesques lianes qui s'enroulent autour des troncs. Au sommet des arbres, on remarque de magnifiques plantes épiphytes. Ce sont des plantes dont les graines ont germé sur une branche et qui s'agrippent à l'écorce pour s'épanouir. Il n'est pas rare de voir de splendides orchidées pousser à la cime des palmiers géants.

À l'étage intermédiaire, on trouve de plus petits arbres. Les palmiers, les fougères arborescentes, les lianes qui pendent des arbres rendent difficile l'accès à la forêt. C'est dans ces sous-bois que pousse le cacao.

Enfin, au sol, recouvertes par cette végétation luxuriante, quelques plantes réussissent à survivre. Des herbacées basses appauvries par le manque de lumière y croissent. On y trouve aussi, dans une demi-obscurité, quelques beaux spécimens de bégonias aux couleurs chatoyantes qui se sont adaptés aux conditions climatiques. Mais dans cette immensité végétale, y a-t-il de la place pour les animaux ?

L'humidité ambiante a permis à certaines espèces animales aquatiques de s'adapter au milieu terrestre. Certains crustacés, par exemple, des sangues, des rainettes, des lézards vivent aussi bien dans l'eau que sur le sol. De la même façon, la présence de marais, de rivières ont permis aux animaux terrestres de survivre dans l'eau. Le jaguar, le roi incontesté de la forêt équatoriale, grimpe aussi bien aux arbres qu'il nage dans les rivières.

D'autre part, la chaleur combinée aux autres conditions climatiques a pour effet d'accélérer l'évolution

de certains animaux. Ainsi on trouve dans la forêt équatoriale des tarentules atteignant huit centimètres, des ancondas de huit mètres, des boas constricteurs de quatre mètres. Les coléoptères et les papillons sont d'un véritable gigantisme.

Enfin, la quantité de lumière a une influence directe sur la couleur des animaux. Ceux qui vivent dans les sous-bois obscurs ont souvent des couleurs sombres. Mais c'est dans la cime des arbres que l'on trouve la majorité des animaux. Plus on monte, plus vives sont les couleurs. Les oiseaux à eux seuls montrent bien la variété de couleurs vives et brillantes qui colorent la voûte forestière. Quoi de plus beau et de plus mystérieux que le plumage d'un toucan ou d'un perroquet ?

Pour l'aventurier, la forêt équatoriale est un but à atteindre. Les personnages qui ont pénétré dans cet univers végétal ont été subjugués par les plantes qui poussent dans un enchevêtrement total. Elles ont rapporté que le spectacle est grandiose, voire sublime. La luxuriance de la végétation, la beauté des arbres, des fleurs, des papillons, des oiseaux font de la forêt équatoriale un lieu unique au monde. La faune forestière est aussi fascinante, mais, dans certains cas, il faudra ouvrir l'œil.

Raymond Blain, *Pratiques d'écriture, cahier A*, Montréal, Vézina Éditeur, 1984.

<p>δ1 [Introductif]</p>	<p>REFORMULATION INITIALE : N1 « La forêt équatoriale » EST UN N2 « océan de beautés incomparables »</p>
	<p>ANNONCE DU PLAN : <1> « une végétation luxuriante » et <2> « la prolifération incroyables d'animaux... »</p> <p>ANNONCE DU PLAN DE <1> : « trois étages de végétation »</p> <p>1.1 δ2 « voûte forestière... Au sommet des arbres »</p> <p>1.2 δ3 « À l'étage intermédiaire »</p> <p>1.3 δ4 « Enfin au sol »</p> <p>TRANSITION : « Mais dans cette immensité végétale <1> y a-t-il place pour les animaux » <2></p>
	<p>2.1 δ5 « l'humidité ambiante a permis à certaines espèces animales aquatiques de s'adapter »</p> <p>2.2 δ6 « D'autre part, la chaleur combinée aux autres conditions climatiques[...] évolution de certains animaux »</p> <p>2.3 δ7 « Enfin la quantité de lumière a une influence directe sur la couleur des animaux »</p> <p>REFORMULATION FINALE : N1 « La forêt équatoriale » EST un N2 « but à atteindre (pour l'aventurier) »</p>
<p>δ8 [Conclusif]</p>	<p><1> FLORE « univers végétal... luxuriance de la végétation »</p> <p><2> « FAUNE forestière »</p>

- actionnels (aller au restaurant ou prendre l'avion), la description d'un personnage par ses actes, les textes procéduraux (recette de cuisine, notice de montage, description d'itinéraire), etc.
- initiation aussi précoce que possible au découpage des textes à partir de leur plan (apprentissage fondé sur les organisateurs, les connecteurs et sur les principes de segmentation) ;
 - approche progressive des séquences explicatives et argumentatives brèves d'abord, longues ensuite. L'apprentissage doit être fondé sur tous les aspects de la structure compositionnelle des textes et pas seulement sur la question des types (séquentiels).

Qf : Quels sont les « genres de textes » qu'il conviendrait de proposer aux élèves pour leur apprendre à structurer leurs propres énoncés ?

Ici aussi des distinctions doivent absolument être introduites. Selon moi, un apprentissage (lecture et production) doit partir des catégories historiquement et socialement définies que constituent les pratiques discursives et leurs genres. Au discours journalistique, par exemple, correspondent des genres très réglés : reportage sportif, éditorial, faits divers, rubrique nécrologique, programmes de télévision, météo, etc. On peut dire la même chose des discours religieux, politique, scolaire, didactique, etc.

Un apprentissage sera donc fondé sur l'observation des composantes linguistiques (modules régulateurs A1, A2, A3, B1, B2, B3) des genres discursifs. On peut étendre cette observation à des genres littéraires comme la tragédie, la nouvelle ou la poésie.

On peut également fonder l'étude sur des hyper-genres² comme les genres narratifs et étudier « le récit de rêve », le

« récit de voyage », le « récit de bataille », l'histoire drôle, le conte (merveilleux, philosophique, grivois), le récit fantastique, le roman, la nouvelle, etc. Dans ce cas, on partira d'une catégorisation communément admise pour l'interroger à la lumière d'une définition du récit, d'une observation des structures compositionnelles, des temps verbaux, etc. Avec l'hyper-genre argumentatif, on pourrait faire la même chose et étudier le discours oratoire politique ou religieux, l'éditorial de presse ou le courrier des lecteurs, etc. Le cas de la poésie est intéressant dans cette perspective car un poème peut être argumentatif (aux XVI^e et XVII^e siècles surtout), narratif ou descriptif (module A3). Il peut, de plus, adopter des formes fixes qui correspondent à une segmentation codifiée (types de sonnets, ballade, etc.) ou des formes de segmentation non-codifiées. L'étude de ces diverses composantes doit être clairement envisagée, en évitant les confusions.

En conclusion, je dirai que l'apprentissage des structures compositionnelles des textes doit être entrepris dans plusieurs directions à la fois :

- les structures compositionnelles de base constituées par les séquences narrative, descriptive, explicative, argumentative et dialogale ;
- les textes comme structures compositionnelles complexes et hétérogènes comprenant un nombre donné de séquences complètes ou incomplètes (ellipse séquentielle fréquente) et comme structures rhétoriques (plans de textes codifiés et singuliers) ;
- les hyper-catégories communes : genres narratifs, argumentatifs, lyriques, etc. ;
- les discours comme genres historiquement et socialement situés et réglés, soumis à des variations dans le temps et dans l'espace.

Notes

1. Pour un complément, je renvoie à mon article « Le texte et ses composantes : pour une théorie d'ensemble des plans d'organisation », dans J.-Y. Boyer, J.-P. Dionne et P. Raymond (dir.), *Évaluer le savoir-lire*, Montréal, Éditions Logiques, 1994, p. 163-197.
2. Voir à ce propos l'article de Stanley Péan : « Quelques pistes pour l'utilisation pédagogique de la nouvelle », *Québec français*, 89 (printemps 1993), p. 87-89.